

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

SECRET N° 62/445 du 25/5/1982
MTPS.DGTFP.DFP.22021.

11

Portant intégration et nomination de
Monsieur BAKI-BAKI ILDZOU Marc Médard
dans les cadres de la catégorie A, hié-
rarchie I du Personnel
Diplomatique et Consulaire.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25.80 du 13.11.1980 portant amende-
ment de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15.62 du 3.2.1962 portant statut Gé-
néral des Fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087.FP du 21.6.1958 fixant le ré-
glement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 61.143.FP du 27.6.1961 portant le
statut commun des cadres du Personnel Diplomatique et Con-
sulaire ;
(/u le décret n° 62.130.MF du 9.5.1962 fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62.195.FP du 5.7.1962 fixant la
hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62.197.FP du 5.7.1962 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15-
62 du 3.2.1962 portant statut Général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62.198.FP du 5.7.1962 relatif à
la nomination et à la révocation des fonctionnaires des ca-
dres de l'Etat ;
(/u le décret n° 63.81.FP.BE du 26.3.1963 fixant
les conditions dans lesquelles sont effectués des stages
probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires,
notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67.50FP-BE du 24.2.1967 réglemen-
tant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, recons-
titutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 74.470 du 31.12.1974 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62.196.FP du 5.7.1962
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79.154 du 4.4.1979 portant nomi-
nation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80.644 du 28.12.1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Rectificatif n° 81.016 du 26.01.1981 au dé-
cret n° 80.644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81.017 du 26.01.81 relatif aux in-
térêts des Membres du Gouvernement ;
(/u les lettres n°s 6283-IEN-DGEOC-DOB du 5.11.1981
du Directeur de l'Orientation et des Bourses transmettant le
dossier de candidature constitué par l'intéressé et
019-DGP-MAT du 22.01.1982 du Directeur Général de la Pêche
sollicitant la mise à la disposition du Ministre de l'Indus-
trie et de la Pêche de l'intéressé ;
(/u le protocole d'accord du 5.8.1970 signé entre
l'URSS et le Congo.-

(/ SECRET

ARTICLE 1^{er}: En application des dispositions combinées du décret n° 1/143 du 27-6-1961 et du protocole d'accord du 5.8.70 susvisés, Monsieur BAKI-BAKI HADZOU Marc Médard, né vers 1953 à NKOUA, titulaire du diplôme d'Etudes Supérieures (DES) en droit international obtenu à l'Université d'Etat I.Y.CHEVTCHEPKO de KIEV (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Personnel Diplomatique et nommé au grade de Secrétaire des Affaires Etrangères, indice 710. ^{la}

ARTICLE 2^{er}: L'intéressé est mis à la disposition du Ministre de l'Industrie et de la Pêche

ARTICLE 3^{er}: Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JOPEC et communiqué partout où besoin sera./--

BRAZZAVILLE, le 25 Mai 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Affaires Etrangères,

Pierre NZE. --

Colonel Louis SILVAIN GOMA. --

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances,

Bernard CONDO MESSIOM. --

Itihi Ossatoumba LEKOUNDZOU. --

Le Ministre de l'Industrie et de la Pêche.

AMPLIATIONS :

DGTFP/DFP.	3
JORPC	1
DFP/BST.	1
D.B.	2
D.C.F.	1
MINI.I.P.	2
INTERESSE	1
DOSSIER	3
SGCM/BC	2

- Jean I T A D I. -